



DÉPARTEMENT
DU **DOUBS**

Commune de **THISE**

N° Code Postal **25220**

Bureau distributeur **ROCHE LEZ BEAUPRÉ**

ARRONDISSEMENT
de **BESANCON**

CANTON de
BESANÇON - EST

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 22 avril 2026

OBJET

2026-23 désignation des délégués du SEEB

NOTA. – Le Maire certifie que la délibération a été
publiée le 24 avril 2026

que la convocation du Conseil avait été faite le 17
avril 2026

que le nombre des membres en exercice est de 23

Exécution des articles L 2121-7 et suivants au Code
Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

L'an deux mille vingt six

Le vingt deux

le Conseil Municipal de la commune de THISE

s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Monsieur
DERIOT, maire, pour la session ordinaire du mois d'avril

Étaient Présent(e)s : Mme ARTHAUD, M. BIZE, M. BOURGON, M. COURVOISIER, Mme DIAS-
PLOUVIER, M. DERIOT, M. DEVILLERS, Mme EDY, M. FALLOT, M. FREZE, M. GAUBARD, Mme
HENCKEL, Mme JALABER-FERREY, Mme MARCHE, Mme PAILLET, M. PAUTOT, Mme RAFFIN, M.
VALZER.

Absent(e)s représenté(e)s : Mme MORGADINHO (pouvoir à M. DERIOT), M. DOUGY (pouvoir à M.
PAUTOT) Mme RODRIGUEZ, (pouvoir à Mme ARTHAUD), M. KIEFFER (pouvoir à M. FREZE)

Absent : Mme CANONNE

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Locales, à
l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil.

M. Devillers ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a
acceptées.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

2026-23 désignation des délégués du SEEB

M. le Maire rappelle qu'il convient d'élire 4 délégués, qui seront amenés à siéger au Syndicat d'Etude
de l'Est Bisontin (SEEB).

Après un appel à candidature, se déclarent candidats aux postes de délégués titulaires, Mme Paillet
et M. Dougy, ainsi que Mme Arthaud et M. Pautot, en qualité de suppléant.

Le nombre de poste à pourvoir étant égal au nombre de candidature, M. le maire en prend acte et
donne lecture des nominations suivantes :

- Mme Paillet et M. Dougy sont nommés aux postes de délégués titulaires du SEEB ;
- Mme Arthaud et M. Pautot sont nommés aux postes de délégués suppléants du
SEEB ;

Thise, le 22 avril 2026,
Monsieur le Maire,

